

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Tunisienne d'Infectiologie publie, après acceptation des articles scientifiques en langue française et en langue anglaise des revues générales, articles originaux, cas cliniques, lettres à la rédaction, flashes congrès et faits divers. Ces rubriques abordent les différents aspects des maladies infectieuses et de la microbiologie. La revue s'intéresse autant à la clinique, l'épidémiologie, la biologie, la microbiologie, la parasitologie, les infections communautaires ou nosocomiales qu'à la thérapeutique et la prévention.

Les travaux adressés à la revue sont soumis pour avis aux comités de lecture et scientifique. Les conditions de publication sont celles recommandées par le Comité International des Editeurs de Journaux Médicaux dans « l'Uniform Requirement for Manuscripts submitted to Biomedical Journals » publiées dans « Annals of Internal Medicine 1988 ; 108 : 258-65 ».

SOUSSION DE MANUSCRIT

Les manuscrits soumis pour publication doivent être envoyés :

- par voie postale en 3 exemplaires avec la disquette correspondante à l'adresse suivante : Service des Maladies Infectieuses. EPS Fattouma Bourguiba, 5019 Monastir, Tunisie.

- ou par voie électronique à l'E-mail suivant : rti@gnet.tn

L'envoi doit comporter le nom et l'adresse de la personne à laquelle la correspondance doit être adressée.

ORGANISATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit doit être saisi en Times New Roman taille 12, en double interligne avec une marge de 3,5 cm à gauche, sur le recto seul et sur des feuillets de format 21 x 29,7 cm. L'auteur est prié d'accompagner son manuscrit du fichier correspondant sur disquette ou CD étiqueté en précisant le nom du fichier, le système d'exploitation (Windows) et le logiciel utilisé (Word).

La présentation doit être conforme aux instructions aux auteurs : page de titre, résumés, introduction, matériel ou patients et méthodes, résultats, discussion, références, tableaux et légendes.

Les articles originaux, ne doivent pas dépasser 15 pages (bibliographie, tableaux et figures exclus) ; les revues générales ne doivent pas comporter plus de 70 références ; les cas cliniques, 7 pages plus 10 à 15 références au maximum. Les lettres à la rédaction ne doivent pas excéder 2 pages ni comporter plus d'un tableau ou figure et 5 références bibliographiques. Les faits divers ne doivent pas dépasser 4 pages.

LA PAGE DU TITRE

Le titre de l'article doit être rédigé en Français et en Anglais, centré en haut de la première page avec juste en dessous le ou les noms du ou des auteurs, le ou les services d'origine et leurs adresses.

En tête de l'article doivent figurer deux résumés, un en français et un en anglais. Les résumés sont limités à 200 mots au maximum. Les mots clés (5 au maximum), mentionnés en Français et en Anglais, doivent figurer à la fin des résumés.

LE TEXTE

Le texte doit comprendre les parties suivantes : introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, références et enfin remerciements si besoin.

Les abréviations sont autorisées à condition d'être explicitées à leur première utilisation dans le texte. Les abréviations d'unités de mesures et symboles chimiques sont celles internationalement admises.

LES TABLEAUX, FIGURES, ET ILLUSTRATIONS

Les tableaux (cités en chiffres romains), figures et illustrations (cités en chiffres arabes) doivent être clairs et lisibles. Tableaux et figures ne doivent pas faire double emploi.

Les légendes doivent être placées au dessous des figures, tableaux et illustrations et doivent contenir assez de détails pour que ces derniers soient compris sans avoir besoin de revenir au texte. Les unités doivent toujours être indiquées dans les figures et tableaux. Les photographies doivent être d'excellente qualité ; elles doivent porter sur leur verso les mentions « haut » et « bas », le nom de l'auteur et leur numéro.

LES REFERENCES

Elles doivent aussi obéir aux recommandations du Comité International des Editeurs de Journaux Médicaux. Elles sont numérotées par ordre de citation dans le texte et doivent figurer dans une liste placée en fin du manuscrit. Celles se rapportant aux tableaux et figures seront numérotées à la suite de celles du texte à l'endroit où l'illustration est citée. La formulation des références doit suivre les recommandations suivantes : citer dans l'ordre les noms des auteurs, le titre de l'article, le nom de la revue, l'année, le volume ou le tome, la première et la dernière page de l'article.

Les noms des auteurs doivent être cités s'il y en a 6 ou moins. S'ils sont plus que 6, citer seulement les 3 premiers et ajouter « et al ». Il ne faut pas mettre de point après les initiales des prénoms, ni après les abréviations des titres de journaux.

- Les noms des journaux cités doivent l'être selon l'usage de l'Index Medicus.

- S'il s'agit d'un livre, on doit citer le(s) nom(s) de(s) auteur(s), le titre du livre, la maison d'édition, l'année de publication, la première et la dernière page consultées.

Exemple : Pilly E : Maladies Infectieuses et tropicales, 2M2 , 2002 : 117-25.

- S'il s'agit d'un chapitre dans un livre, les noms des auteurs sont cités, puis le titre de l'article, les noms des auteurs du livre, le nom du livre, la maison d'édition, l'année, la première et la dernière page.

Exemple : Baril L : Mesures de l'état de santé de la population. In : Perronne C. Maladies Infectieuses, doin, 2000 : 221-4.

LES RUBRIQUES

Revue générale : Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle représente

l'état de la science sur un sujet donné. Il s'agit de l'analyse critique des travaux publiés sur le thème et l'auteur peut proposer des conclusions ou dégager des voies de recherche. La revue générale ne comporte pas plus de 20 pages et 70 références. Elle est accompagnée d'un résumé et de mots clés en français et en anglais.

Article original : Il apporte des informations obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend 10 à 15 pages (hors tableaux et figures), et comprend les parties suivantes : titre en français et en anglais ; résumé en français, qui doit comporter les données scientifiques essentielles à la compréhension des conclusions ; résumé en anglais, identique au résumé en français ; mots clés en français et en anglais ; texte proprement dit, subdivisé en introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion, conclusions ; références ; tableaux, figures et légendes.

Communication brève : Intermédiaire entre l'article original et la lettre à la rédaction, elle permet de publier sous forme condensée un fait ou des résultats originaux. Le texte ne dépasse pas 8 pages et ne comporte pas plus de dix références et trois mots clés.

Cas cliniques : biologiques ou épidémiologiques. Cette rubrique décrit un cas intéressant (parfois plusieurs) qui sans être exceptionnel pourrait être difficile à diagnostiquer en pratique courante, et par conséquent présente un intérêt pédagogique. Il comprend les parties suivantes : titre en français et anglais ; mots clés en français et en anglais ; texte proprement dit, subdivisé en introduction, présentation du cas, discussion, conclusions ; 10 pages, 10 références au maximum et deux tableaux ou deux figures au plus, avec leur légende.

Lettre à la rédaction : Elle permet à l'auteur de donner un commentaire sur un article déjà publié et de délivrer à ce propos une expérience personnelle. Elle permet aussi de publier rapidement un fait ou des résultats préliminaires. Le texte comporte au plus 4 pages, 5 auteurs, 7 références, 3 mots clés, une figure ou un tableau.